

La Vie Du Conseil⁶⁷

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2017

UNE FIN D'ANNÉE PLEINE D'ESPOIR POUR 2018

Chère(s) Castelthéodoricien(ne)s,
Notre dernier conseil municipal de l'année a été consacré en majeure partie au débat d'orientations budgétaires.

Ces orientations budgétaires traduisent les priorités des feuilles de route 2018-2020, dans la continuité de notre action depuis le début du mandat : investir massivement dans les équipements publics, favoriser le vivre ensemble, soutenir le pouvoir d'achat et gérer les finances de façon rigoureuse.

Ainsi, les taux communaux d'imposition, gelés depuis 2008, n'augmenteront pas jusqu'à la fin de ce mandat.

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous avons pu investir plus de 6 millions d'euros en 2017 et nous avons désendetté la ville.

Dès ce mois de janvier 2018, du pouvoir d'achat sera « rendu » aux familles (gratuité des emprunts à la médiathèque pour les Castelthéodoriciens et du stationnement en centre-ville), tout en favorisant le commerce de proximité et la lecture pour le plus grand nombre.

Autre bonne nouvelle : grâce à l'action menée en faveur de l'attractivité de notre ville, l'INSEE fait état d'une augmentation de la population castelthéodoricienne.

La hausse démographique ne saurait être un objectif en soi. Mais, plus d'habitants, ce sont des dotations de l'Etat supplémentaires, des recettes fiscales en plus. Ce sont des ouvertures de classes alors que nous devons en fermer il n'y a pas si longtemps. Ce sont des clients pour nos commerces, des usagers pour les services publics.

Par ailleurs, les efforts pour amener la Maison du CIL et Logivam à rénover leur parc social existant ont payé. Des rénovations lourdes interviendront à partir de 2018 aux Vaucrises et à partir de 2019 à Blanchard.

Heureux de conclure l'année 2017 sous de bons auspices et d'ouvrir l'année 2018 avec volontarisme, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018, année de la paix et de l'amitié France-Amérique !

Nous serons ravis de vous retrouver nombreux à la cérémonie des vœux du 11 janvier.

Ensemble et dans la convivialité, nous continuerons d'écrire l'avenir de Château-Thierry



Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry



#LVDC67

Directeur de la publication : Sébastien Eugène
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich. Tiré à 8 400 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations: 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Étaient présents : Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET, Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Jean-François

BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Fabrice FRERE, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Bertrand TIXIER, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Jean-Pierre DUCLOUX (P. à Mme DOUAY), Jacques KRABAL (P.

à M. BEAUVOIS), Félix BOKASSIA (P. à M. MARLIOT), Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme LEFEVRE), Elisa ROBIN, (P. à M. TURPIN), Özlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Marie-Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme MAUJEAN), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Francine CALDERA

Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus attractive et dynamique

FINANCES

Crédits d'investissement à inscrire au budget 2018

Avant le vote du budget en février 2018, le conseil municipal autorise un déblocage de fonds de 980 000 €, pour financer les investissements de début d'année.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Subvention au CCAS

Pour faire face aux dépenses obligatoires du CCAS et lui permettre d'assurer son fonctionnement courant dans l'attente du budget 2018, la municipalité décide comme chaque année de lui verser une subvention partielle d'un montant de 100 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Revalorisation des tarifs municipaux limitée au niveau de l'inflation

Dans la continuité des engagements tenus depuis 2008, les tarifs municipaux augmenteront au niveau du taux d'inflation de 1% en 2017. Cette mesure permet de garantir à tous l'accès aux services et aux équipements municipaux :

- ▶ La médiathèque,
- ▶ Le centre social La Rotonde,
- ▶ Le cimetière,
- ▶ Les salles municipales,
- ▶ Les droits de place et les droits de voiries,

Dans la perspective de soutenir le pouvoir d'achat et le commerce de proximité, la municipalité a également décidé la mise en place de la gratuité du stationnement dans toute la ville à compter du 1^{er} janvier 2018.

Enfin, pour développer le goût de la lecture, les emprunts à la médiathèque deviendront gratuits pour les habitants

de Château-Thierry, également à partir du 1^{er} janvier 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Aisne Partenariat Voirie - Demande de subvention

La Ville sollicite une subvention de 174 120 € via le dispositif Aisne Partenariat Voirie afin de soutenir le coût des projets suivants :

- ▶ Renovations de la rue de Chierry et de la rue du Château,
- ▶ Aménagements du carrefour des 4 vents, d'une partie de la place de l'Hôtel de Ville et de la place du Pâtis Saint-Martin,
- ▶ Création d'une piste cyclable aux abords du collège Jean Rostand.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Rénovation de la rue du Château



La rénovation complète de la rue interviendra en 2018 et 2019

Suite à l'adhésion de la Ville à un groupement de commandes avec le SARCT et l'USESA pour diminuer le coût des travaux d'aménagement de la rue du Château, le conseil municipal désigne les membres qui siègeront à la commission d'examen des offres.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PERSONNEL

Convention de services partagés avec la CARCT

La Ville renouvelle la convention de services partagés avec la CARCT afin de poursuivre la mutualisation de personnel et de matériel entre les deux collectivités.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Prime de responsabilité

Une prime temporaire pour surcroît de responsabilité est attribuée à un personnel encadrant de la collectivité.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SPORTS

Rénovation des courts de tennis couverts

Demande de subventions

Afin de permettre au Tennis Club de Château-Thierry d'évoluer dans de bonnes conditions, la Ville souhaite rénover les courts de tennis couverts. Pour aider à la réalisation de ces travaux, le conseil municipal sollicite auprès des financeurs potentiels les subventions les plus élevées possible.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

Le conseil municipal décide de reverser une subvention exceptionnelle :

- ▶ 360 euros au Handball Club de Château-Thierry pour l'acquisition de ballons
- ▶ 590 euros d'aide au fonctionnement au Cercle d'Escrime de Château-Thierry

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

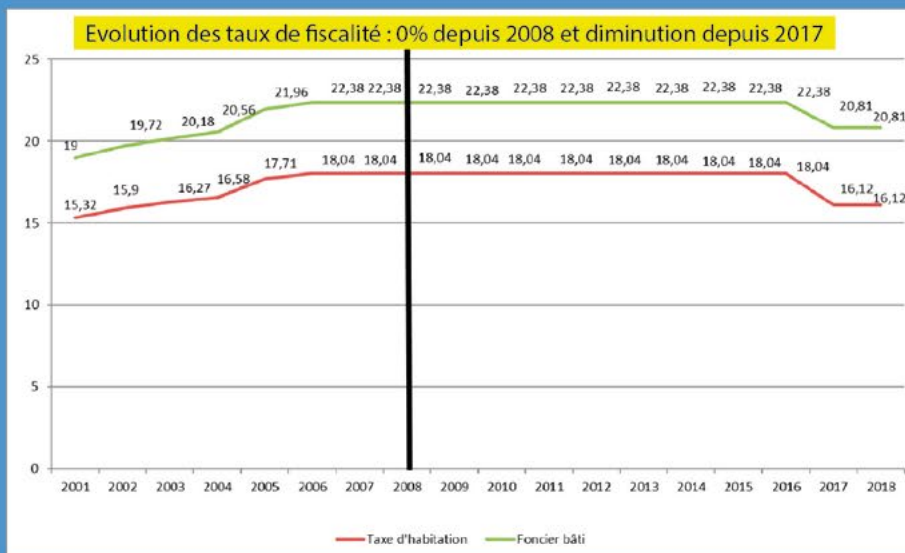
Subvention exceptionnelle d'équipement

La Ville verse une subvention de 2 000 € au club Château-Thierry Natation pour l'aider à acheter un minibus.

**VOTE À L'UNANIMITÉ,
1 NON PARTICIPATION** ✓

PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

Evolution des taux de fiscalité : 0% depuis 2008 et diminution depuis 2017



CULTURE

Partenariat entre le musée Jean de La Fontaine et la Maison du Tourisme

La Ville signe une convention avec la Maison du Tourisme pour pérenniser ses échanges commerciaux avec le Musée Jean de La Fontaine et continuer de dynamiser la fréquentation.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Pôle muséal - Convention avec la CARCT



Renforcer l'attractivité de notre musée et de notre ville

La Ville signe une convention avec la CARCT pour la mise en place du billet PASS MUSEE qui permettra aux visiteurs d'obtenir des visites guidées à tarif préférentiel dans les différents sites du pôle muséal.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

AFFAIRES GENERALES

Commission de délégation de service public

Suite à la création d'une commission de délégation de service public, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses membres.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

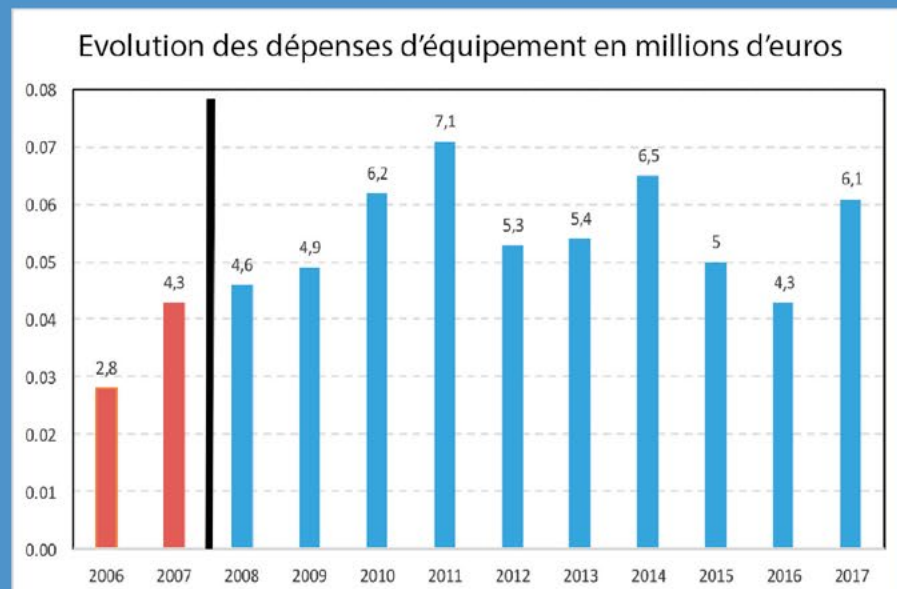
Ouverture des commerces le dimanche

Pour permettre aux activités commerciales de bénéficier d'ouvertures dominicales exceptionnelles, comme le prévoit la législation, la municipalité a fixé le calendrier des 12 dimanches ouvrables pour 2018.

28 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION ✓

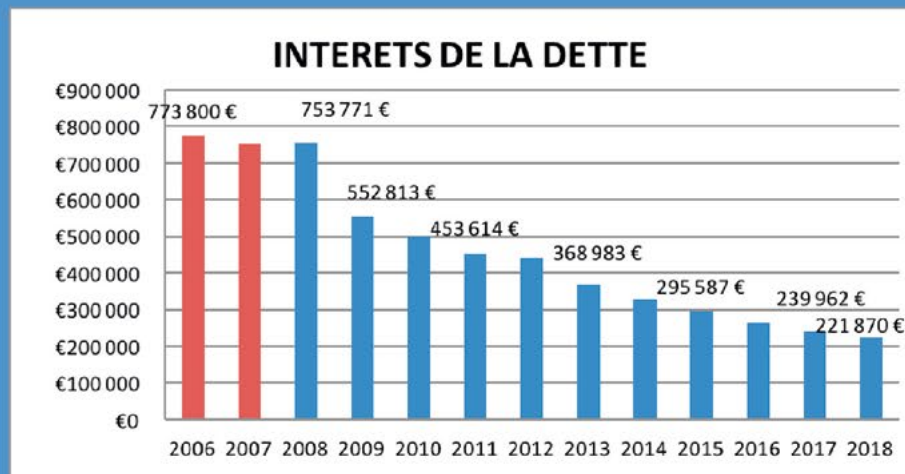
PLUS D'INVESTISSEMENT

Evolution des dépenses d'équipement en millions d'euros



MOINS D'INTÉRÊTS DE LA DETTE

INTERETS DE LA DETTE



Débat sur les orientations budgétaires

Finances publiques : une gestion saine et dynamique

— CONTEXTE —

Alors que la Ville a perdu la moitié de sa dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en seulement 5 ans, en 2018, les concours de l'Etat restent stables.

Toutefois, cette stabilisation des dotations est associée à de nouvelles contraintes budgétaires qui s'imposent à notre collectivité : le non renouvellement des emplois aidés, le dédoublement des classes de CP en Réseaux d'Education Prioritaire (REP), les nouvelles règles quant aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ou encore la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des ménages d'ici 2020.

- ✓ **PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION EN 2018**
- ✓ **NIVEAU TRÈS ÉLEVÉ D'INVESTISSEMENT : 6,1 MILLIONS D'EUROS EN 2017**
- ✓ **POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE**
- ✓ **PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS MUNICIPAUX SUPÉRIEURE À L'INFLATION**
- ✓ **GRATUITÉ DES EMPRUNTS À LA MÉDIATHÈQUE ET DU STATIONNEMENT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018**

Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition en 2018

Alors que d'autres communes ont eu recours à l'impôt (augmentation en moyenne sur les communes de même strate de population de 13,15% depuis 2008), les taux de fiscalité communaux n'ont pas augmenté depuis 2008 à Château-Thierry. En 2017, ces taux ont diminué pour compenser l'augmentation des taux intercommunaux à la suite de la création de la CARCT. Pour atténuer les effets de cette fusion sur les finances de la Ville, la CARCT a adopté un pacte fiscal et financier dans lequel est prévu le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C.) d'un montant total de 500 000 euros. La Ville bénéficiera ainsi d'une D.S.C. de 37 618 euros.

Niveau record d'investissement : 6,1 millions d'euros en 2017

Depuis 2008, la municipalité a réalisé un programme d'investissement très conséquent, avec des dépenses d'équipement supérieures à 55 millions d'euros. Ainsi, en 2017, ces dépenses ont atteint 6,1 millions d'euros. En 2018, elles atteindront un montant

exceptionnellement élevé permettant des réalisations concrètes tels que présentées dans les feuilles de route 2018-2020 : opération de rénovation du cœur de ville et soutien au commerce, réhabilitation du Palais des Rencontres, aménagement des bords de Marne, poursuite des programmes de rénovation de voirie et de bâtiments publics, mise en valeur du patrimoine, etc.

Poursuite du désendettement de la Ville

Depuis 2008, l'endettement de la Ville a fortement baissé. De plus de 15 millions d'euros en 2008, l'encours de la dette s'élève à 12,4 millions d'euros fin 2017. En 2017, la dette a diminué de 257 000 euros. En 2020, le niveau de dette sera inférieur à celui de 2014, alors même que la rénovation du Palais des Rencontres aura été entreprise.

Par ailleurs, la capacité de désendettement de la Ville, estimée à une durée de 4 ans exprime une très bonne situation financière.

Augmentation des tarifs municipaux inférieure à l'inflation

Comme depuis 2008, la municipalité s'engage à ne pas augmenter les tarifs

municipaux au-dessus de l'inflation et à les adapter aux capacités financières de chaque famille. En 2018, la revalorisation des tarifs municipaux sera donc réalisée selon le taux d'inflation de 1%.

Gratuité de la médiathèque et du stationnement à partir du 1^{er} janvier 2018

Afin de préserver le pouvoir d'achat des familles et de soutenir le commerce de proximité, la municipalité a décidé de rendre le stationnement gratuit en centre-ville. Pour assurer une rotation des véhicules, il sera réglementé sous la forme d'une zone bleue.

Développer le goût du livre et de la lecture constitue un des axes forts de la démarche culturelle à Château-Thierry. C'est pourquoi, dès janvier 2018, l'emprunt de tous supports (livres, DVD, CD, ...) est gratuit pour les Castelthéodoriciens.

MOTION DE SOUTIEN AUX USAGERS DU TER VALLEE DE LA MARNE



Soutien actif aux usagers quotidiens du transport ferroviaire

Suite aux perturbations qui impactent la circulation du Transilien et du TER Vallée de la Marne (incidents, retards, annulations et autres dysfonctionnements chroniques), les usagers ne cessent d'exprimer leur exaspération et ont engagé, en signe de protestation, une grève de présentation des titres de transport.

Le Conseil municipal soutient et s'associe à la mobilisation des associations (CDIU, ACCUS et ADULT) pour enfin bénéficier d'un service public de qualité.

La Ville rencontrera les responsables du réseau SNCF et les élus de la Région Hauts-de-France en début d'année en

vue d'obtenir des engagements fermes et respectés pour trouver des solutions et améliorer le confort, la régularité, l'indemnisation et l'information des usagers.

Par ailleurs, la SNCF a annoncé en novembre la mise en place d'un groupe de travail sur la mise en accessibilité de la passerelle pour accéder aux quais.

Le Conseil municipal demande à ce que le groupe de travail sur l'accessibilité de la gare se constitue au plus vite.

**VOTE À L'UNANIMITÉ,
1 NON PARTICIPATION** 

RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Des réunions de travail entre la municipalité et les responsables de la Maison du CIL et de Logivam ont permis d'obtenir des engagements concrets pour la rénovation de leur parc locatif devenu vétuste.

Pour les Vaucrises :

► Réhabilitation lourde de l'ensemble des résidences des Vaucrises sur 7 ans : isolation thermique, remplacement des huisseries, changement des équipements sanitaires et des revêtements de sol... Le coût total de ces opérations est estimé à 22 M d'€, soit environ 40 000 € par logement.

► Démarrage de la réhabilitation de 3 résidences (48 appartements) dès le 2nd semestre 2018, hors convention ANRU.

► Acceptation de la proposition de démolition de 20 logements afin d'améliorer le cadre de vie, et logement des habitants concernés dans les opérations nouvelles.

Pour Blanchard :

► Réhabilitation de l'ensemble des résidences sur 4 ans à partir de 2019. Le coût total est estimé à 16 M d'€, soit environ 40 000 € par logement.

► Acceptation de la proposition de démolition de 2 ilots dans le cadre d'un projet de requalification des espaces.

Le relogement des familles concernées débutera dès 2018. La démolition est prévue fin 2019.

Pour les autres bâtiments de la Maison du CIL, un programme de rénovation des appartements des **Filoirs** et une réhabilitation lourde des immeubles de la **rue du Parc** sont à l'étude.

La municipalité a réaffirmé sa volonté de mixité sociale en demandant aux bailleurs sociaux d'intégrer dans chaque nouveau projet des programmes d'accession à la propriété.

L'équipe municipale et les services de la Ville resteront particulièrement vigilants sur la mise en œuvre effective de ces engagements. Une prochaine rencontre de suivi est déjà programmée pour fin février 2018.

Des rencontres avec les autres bailleurs sociaux se tiendront également en 2018.

LE CHIFFRE

15 011

C'EST LA POPULATION TOTALE

Selon les chiffres de l'INSEE, Château-Thierry a encore gagné des habitants cette année. En 2 ans, la Ville compte 377 habitants de plus, passant ainsi au-dessus de la barre des 15 000.

HOMMAGES du Conseil municipal

Gérard Lenfant

Une disparition soudaine a ému l'ensemble de notre collectivité, celle de Gérard Lenfant, agent de la cuisine centrale. Gérard Lenfant a intégré la mairie de Château-Thierry en 2005. C'était un homme discret et sérieux, généreux et disponible. Il était tout aussi dévoué pour sa famille, sa compagne Séverine et leur petit Alexandre à qui nous pensons bien fort.

Nathan Diélaïne

Notre ville a accompagné les parents et la famille d'un adolescent disparu brutalement. Nathan Diélaïne est décédé à l'âge de 13 ans, avec toute l'injustice qu'implique la mort d'un être aussi jeune. Nous nous associons à la douleur et à l'immense peine de ses parents et des collégiens.

Johnny Hallyday

En 60 ans de carrière, avec 50 albums, 1 000 chansons et plus de 3 000 concerts, Johnny Hallyday a traversé les époques et chanté pour toutes les générations, pour devenir l'icône de la musique blues en France. Aux côtés d'une nation qui a souhaité dire toute sa reconnaissance à ce monument de la chanson française, le conseil municipal tient également à lui rendre hommage.

Jean D'Ormesson

C'est au travers des livres que Jean d'Ormesson a apporté sa pierre à l'édifice de la société française. Fervent défenseur de l'égalité, de la tolérance et du progrès social, les valeurs humanistes caractérisaient l'engagement de cet homme de lettres. Sous l'égide de Jean de La Fontaine et au nom de la Cité à Fables, le conseil municipal lui adresse ses plus sincères hommages.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

■ PATINOIRE

La patinoire joue les prolongations jusqu'au 14 janvier !
De 13h30 à 18h, mercredi, jeudi, samedi et dimanche en période scolaire, de 9h à 12h et 13h30 à 18h du mardi au dimanche pendant les vacances

■ UN CHÂTEAU EN ESPAGNE

Exposition Street art de COSMOS
Jusqu'au 25 janvier 2018,
Maison de l'Amitié France-Amérique

■ CÉRÉMONIE DE VOEUX

Le maire, l'équipe municipale et le député vous invitent à l'occasion de la cérémonie des vœux, **jeudi 11 janvier à 19h, au Palais des Sports.**

■ CARTE BLANCHE AUX ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

Vendredi 12 janvier, 19h30, Chapelle du conservatoire

■ THÉÂTRE - REPRÉSENTATION SURPRISE PROPOSÉE PAR LE CALICOT

Vendredi 12 janvier, 21h, Lycée Jean de La Fontaine

■ CONFÉRENCE DE L'IUTL - HISTOIRE MÉDIÉVALE : LES SACRES ROYAUX

Samedi 13 janvier, 14h30, Médiathèque Jean Macé

■ RENDEZ-VOUS BOUGER AUTREMENT

Dimanche 14 janvier, départ 9h30, Port à sable

■ DANSE - STAGE EXCEPTIONNEL

Dimanche 14 janvier, Espace d'activités U1, Feeling dance

■ **TEMPS D'ÉCHANGE** - Faire face à la douleur mentale : dépression, burn-out, deuil, mal-être...
Lundi 15 janvier, 14h- 16h, centre social La Rotonde

■ **CONFÉRENCE DE L'IUTL - CHARLES MARTEL ET LA BATAILLE DE POITIERS, DE L'HISTOIRE AU MYTHE IDENTITAIRE**
Vendredi 19 janvier, 19h, Lycée Jean de La Fontaine

■ **PORTES OUVERTES LYCÉE HÔTELIER SAINT JOSEPH**
Vendredi 19 janvier

■ **CHAMPIONNAT DE L'AINSE DE SCRABBLE**
Samedi 20 janvier, 14h- 18h, Palais des Sports Marcel Lesage et Jacques Royer-Crécy

Carte des zones de stationnement gratuit à durée limitée

Zone 1/2 heure
Zone 1h
Zone 2 heures

9h-12h
14h30-18h30
sauf dimanche et jours fériés

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018
SOURIEZ, LE STATIONNEMENT DEVIENT GRATUIT
1 350 PLACES EN CENTRE-VILLE

LE COEUR DE VILLE, VOTRE 1^{ER} CENTRE COMMERCIAL
10 ou 30 minutes, 1 ou 2 heures, à Château-Thierry, le stationnement s'adapte à vos besoins !

Pensez à votre disque de stationnement et laissez-vous guider par la signalisation
Stationnement gratuit règlement du lundi au samedi, 9h-12h et 14h30-18h30 sauf jours fériés
Nouveau disque de stationnement obligatoire (disponible chez vos commerçants)

www | f | t | @

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Une gestion saine des finances pour une action municipale offensive

Notre débat d'orientations budgétaires s'est inscrit dans la continuité et dans le changement. Continuité dans l'action que mène notre municipalité, en matière de gel des taux communaux d'imposition, d'investissements importants pour la ville, de désendettement et de soutien au pouvoir d'achat des familles. En revanche, le changement intervient dans notre relation à l'Etat. Les dotations, jusqu'ici en baisse constante depuis 2013, sont stabilisées. Toutefois, des obligations nouvelles s'imposent à notre collectivité et des incertitudes demeurent (taxe d'habitation, dédoublement des classes de CP, réforme des activités périscolaires, etc.). La gestion saine des finances de la Ville nous permettra de faire face à ces nouvelles contraintes et de garder notre cap en poursuivant la mise en oeuvre des feuilles de route 2018-2020 pour Château-Thierry.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Notre nouvel adjoint aux finances nous a donné une présentation détaillée des orientations budgétaires de notre ville. Contexte mondial, national et local, tous les paramètres ont été pris en compte pour réfléchir à ce que pourra être le budget pour 2018. De même que les objectifs que notre conseil municipal suit pour l'avenir de la ville.

Voilà qui est rassurant pour Château-Thierry, nous abordons la nouvelle année dans de bonnes conditions et nous nous en réjouissons.

Alors, à vous tous, notre groupe, Droite unie, souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Groupe «Droite Unie»

Un conseil municipal marqué par la nouvelle absence du député depuis qu'il n'est plus le Maire ! Il est difficile de défendre la politique du Président Macron qui réduit dramatiquement les dotations financières aux collectivités territoriales. C'est aussi la suppression d'un grand nombre d'emplois aidés, la réduction du budget logement social qui laisse planer beaucoup d'inquiétudes sur les projets de rénovations urbaines des quartiers des Vaucrises et de Blanchard ! L'année 2018 commence avec la diminution des APL, l'augmentation de la CSG, du gaz, des timbres, du tabac, etc...

Que cette année soit une année de luttes pour qu'enfin on fasse payer ces riches à qui l'on vient de supprimer l'ISF.

Pour 2018, tous mes bons vœux pour vous et vos proches.

Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»

Si Dominique PADIEU a bien assisté au Conseil Communautaire du 18 décembre, à Chierry, avec ses béquilles, il s'est fait remarquer (voir le journal L'AXONNAIS du 21 décembre). Monsieur PADIEU, n'a pas assisté au Conseil Municipal du 21 décembre, car hospitalisé à Reims. Sa colistière, Marylène HIERNARD, était également absente, car elle travaillait jusqu'à 22 heures et ne pouvait être remplacée. Madame HIERNARD, sera bientôt en retraite et elle a hâte d'assister à tous les conseils municipaux.

— Un habitant des Vaucrises, souhaite connaître le propriétaire d'un bâtiment délabré et plus entretenu. Ce bâtiment se trouve en face de la route, qui descend du commissariat. À une certaine époque, ce bâtiment était utilisé par un service des douanes. Nous demandons à ce propriétaire de faire le nécessaire pour éviter ce triste paysage. — Un habitant des Blanchards nous indique qu'à partir du n° 96 de l'avenue de Soissons, sur 150 mètres de long et 70 à 80 cm de large, le trottoir devient dangereux, pour les handicapés et les mères de famille qui promènent leurs enfants en poussettes. Le ruissellement des eaux n'arrangeant rien, nous demandons à la mairie de faire les travaux, avant un éventuel accident.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2018. Avec un peu plus de bonheur, dans ce climat de morosité, pour certaines familles.